

PORT RÉGIONAL D'ESQUIBIEN

AVIS

Manifestation d'intérêt spontanée

L'association des Nageurs Sauveteurs Secouristes de la Pointe du Raz, représentée par Monsieur Erwan LE CLEACH - Siège social situé 17 route de Kerandreon 29 770 PRIMELIN, a fait part de son intention d'exploiter les locaux afin d'y exercer des activités de techniques et des connaissances dans le domaine de la natation, du sauvetage, du secourisme et des missions de sécurité civile, sur le site de la structure d'accueil du port Régional d'Esquibien, bâtiment sud, pour une durée de 5 ans. En application de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la Commune, concessionnaire de la Région, prend acte de la manifestation d'intérêt spontanée du centre nautique du Cap Sizun et s'assure, par la présente publicité, et avant signature du titre, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente, sous un délai d'un mois suivant la publication de la présente.

Renseignements : Mairie d'Audierne – 12 quai Jean Jaurès 29770 AUDIERNE – Tél. : 02.98.70.08.47